

# La Gazette de l'environnement

## Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire a pour objectif de **lutter contre le gaspillage des ressources** et de **limiter la production des déchets** ; elle s'est assez récemment substituée à l'économie linéaire qui consistait à « **extraire, produire, consommer puis jeter** ». Dorénavant, la matière est réintégrée dans la boucle de production, et la durée de vie des ouvrages est prolongée de manière à éviter les démolitions. Cette prévention ainsi que la gestion des ressources impliquent donc une **offre des acteurs économiques, une demande et un comportement des consommateurs avant la gestion des déchets** (voir schéma ci-dessous)



## APPEL A CONTRIBUTION

Nous cherchons un **nouveau nom pour « La Gazette de l'environnement »**. Avez-vous une idée à nous suggérer ?

La Gazette existe aussi pour mettre en avant vos actions pour l'environnement au sein de vos clubs et permettre à tous les clubs de s'en inspirer. Nous comptons sur vous pour nous contacter afin de **partager vos actions !**

Nous envisageons aussi d'ajouter des **interviews** dans les prochaines Gazettes. N'hésitez pas à nous contacter pour nous **suggérer un/une interviewé(e)**.

mariela.voirgard@gmail.com

## ZOOM sur « L'économie circulaire dans le BTP (Bâtiment et Travaux Publics) »

Dans ce nouveau numéro de la Gazette de l'environnement, notre membre de la **Commission Environnement Yves GOUERY** partage avec nous le résumé d'une intervention de **Patrick BIHAN**, ami rotarien, sur **l'économie circulaire dans le BTP**. Celle-ci a eu lieu le 10 février dans le cadre de l'activité de la commission « **Protection de l'Environnement** » du **Rotary Club RENNES**.

### Les enjeux de l'économie circulaire sont très importants.

Pour fabriquer un four micro-onde de 10 kg, il faut 2 tonnes de matières, sans compter l'eau !

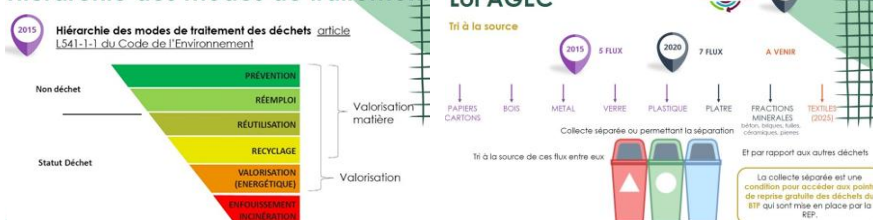
Autre exemple, pour produire 1 kg de tissu en coton, il faut 10 000 litres d'eau. **Celle-ci est la ressource naturelle la plus exploitée au monde (72% des prélèvements servent à l'agriculture, 15% pour le secteur industriel ; seules 20% des eaux usées sont recyclées dans le monde).**

Le sable, deuxième ressource la plus exploitée au monde est utilisé à 90% dans la construction, pour le béton, le verre, les panneaux solaires. Il faut 30 000 T de sable pour 1 km d'autoroute. **Ce sable provient essentiellement des plages et des fonds marins alors que le dragage des fonds marins est une catastrophe pour la biodiversité.**

En France, le secteur du BTP représente 70% des déchets générés dont un pourcentage minime seulement est recyclé.

Le cadre réglementaire français, issu du cadre européen a évolué : après un Grenelle de l'environnement en 2007 et après des directives et des arrêtés, c'est en 2015 qu'une loi a parlé d'une **transition énergétique pour la croissance verte (objectif de valorisation de 70% en poids des déchets du BTP ; mise en place de la hiérarchie des traitements (voir schéma en bas à gauche) ; tri en 5 flux ; obligation de reprise des déchets par les négoce de matériaux ; définition des notions de Réemploi, de Recyclage, de Valorisation, de Prévention ou de Déchets).**

### Hiérarchie des modes de traitement



**En 2010 la loi AGEC** a traité du plan d'action pour une économie circulaire : objectif, lutter contre les dépôts sauvages et meilleure valorisation des déchets.

**Enfin en 2022, les décrets sur la Responsabilité Élargie des Producteurs** ont été publiés : encourager le tri à la source grâce à la reprise gratuite par des éco-organismes ; réduction des déchets sauvages grâce au maillage des points de reprise ; réemploi et recyclage.

Mais tout n'est pas aisé à réemployer. Par exemple, Réemploi à systématiser (moquette, vasque et meuble vasque, mobilier de bureau...), Réemploi possible au cas par cas (serrures, luminaires, briques de réemploi...), Réemploi difficile ou fin de stock (sols PVC collés, façade, radiateur électrique...).

Cette intervention a été passionnante et Patrick BIHAN, très grand connaisseur de ce sujet, a su aborder avec brio un pan nouveau de notre économie que beaucoup ignoraient. Est-il besoin de rappeler que le Rotary regroupe des professionnels ? Cette conférence « professionnelle » l'illustre : tout le mérite en revient à l'orateur.

Yves GOUERY

La commission Environnement vous souhaite une belle lecture avant le printemps qui arrive à grands pas !

Mariela REYES-VOIRGARD